



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SIGEIF attribue à ENDESA le contrat d'exploitation de sa première station publique GNV/bioGNV

Paris, 13 avril 2016. – Endesa s'est vu attribuer le contrat d'exploitation de la première station GNV/bioGNV ouverte au public par le SIGEIF (Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France). L'ouverture de cette station à Bonneuil-sur-Marne fait partie du plan de développement du GNV d'Endesa en France et en Europe, destiné à proposer des solutions d'accès au GNV et au bioGNV à travers d'un réseau de stations publiques et privées.

La station publique, première en France étant réalisée sous maîtrise d'ouvrage d'un syndicat d'énergie, accueillera 24h/24 tous types de véhicules sur plus de 4000 m². Les usagers auront le choix de s'alimenter aussi bien en Gaz Naturel Compressé (GNC) que, en tout ou partie, en bioGNC. La tarification, compétitive par rapport au gazole, sera différenciée selon les usages, occasionnels ou réguliers. La mise en service de la station qui est en cours de construction est prévue à la fin du mois de septembre prochain.

Le SIGEIF finance ce projet à hauteur de 2 millions d'euros (avec une participation financière de la Région Ile-de-France) et souhaite continuer à s'engager pour la construction d'autres stations (10 prévues dans les prochaines années).

Le développement du GNV qui accélère dans l'hexagone est un mouvement clé pour les transports de marchandises en Ile-de-France compte tenu des évolutions réglementaires en cours et des restrictions à venir concernant les émissions de CO₂ et de particules fines. Endesa et le SIGEIF accompagnent ce mouvement en apportant des solutions concrètes aux problèmes de pollution locale et au verdissement des solutions de transport.

En effet, le GNV permet une réduction de 95 % des émissions de particules, de 100 % des émissions de SOx et de 65 % de celles de NOx. Le biométhane, gaz naturel d'origine renouvelable produit par la méthanisation de déchets réduit de 90% les émissions de CO₂. Au-delà des avantages environnementaux, en comparaison avec le gazole le GNV permet de faire des économies sur l'achat du carburant et de réduire les coûts de maintenance. Avec une autonomie pouvant maintenant dépasser les 500 km pour les poids lourds au GNC, c'est l'alternative incontournable au diesel pour le Transport Routier de Marchandises.

Contact:

Pauline RAVEAU, +33 1 44 71 07 57